

LE NOUVEAU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DES AFFAIRES

Les règlements Rome I et Rome II concernant
la loi applicable aux obligations contractuelles et extracontractuelles

FORMATION CONTINUE

UCL

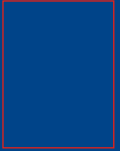
DROIT

Nom Prénom.....
Profession
Organisation/Société
Institution
Adresse
Code postal Localité.....
Assujetti à la TVA : OUI NON N° de TVA.....
Téléphone Fax.....
E-mail

- S'inscrit aux 3 modules de formation et verse la somme de 300 € / 250 € (magistrat / diplômé - de 5 ans) au compte bancaire n° 001-5111634-04 de la Chaire de droit européen de l'UCL avec la mention « DIP 2009 » et le nom de la personne inscrite si celle-ci n'effectue pas personnellement le paiement.
- S'inscrit au(x) module(s) suivant(s) : 120 € par module / 100 € (magistrat / diplômé - de 5 ans)
Module 3 mars 2009 17 mars 2009 31 mars 2009
TOTAL et verse la somme de au compte bancaire n° 001-5111634-04 de la Chaire de droit européen de l'UCL avec la mention « DIP 2009 » et le nom de la personne inscrite si celle-ci n'effectue pas personnellement le paiement.

Date
Signature

À envoyer, avant le 26 février 2009, par courrier ou fax (+32 (0)10 478614)



Madame R. Vandenplas
Faculté de droit UCL
Chaire de droit européen, Département de droit international
Place Montesquieu 2
1348 Louvain-la-Neuve